

Décision 18-DCC-221 du 18 décembre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Digit RE Group par la société La Financière Patrimoniale d'Investissement

Posted on: 03 janvier 2019 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe LFPI via la société Difinn

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société Digit RE Group

Lire

le texte intégral de la décision

155.02 Ko